

AGENCE POUR LE COMMERCE EXTERIEUR

# MAROC



ETUDE PAYS



**Agence pour le Commerce extérieur**

# **Maroc**



**Rédaction: Dennis Gijsbrechts - Nadia Verlent**

**Traduction: Nadia Verlent**

Etude réalisée à l'occasion de la mission  
économique conjointe présidée  
par SAR le Prince Philippe

**Collecte des données clôturée le 15 septembre 2009**

MAROC



<b>I. LE PAYS: GÉNÉRALITÉS</b>	
1. LE PAYS.....	5
▶ Localisation géographique .....	5
▶ Climat et relief .....	6
2. POPULATION .....	7
3. VILLES PRINCIPALES.....	9
4. ORGANISATION ADMINISTRATIVE .....	11
5. L'HISTOIRE EN RÉSUMÉ.....	13
6. RELATIONS INTERNATIONALES.....	14
<b>II. ECONOMIE</b>	
1. EN GÉNÉRAL.....	17
2. INDICATEURS ÉCONOMIQUES .....	18
3. ANNÉE 2009.....	19
4. STRUCTURE ÉCONOMIQUE.....	20
5. PRIVATISATION .....	25
6. LE PLAN EMERGENCE.....	25
<b>III. PRINCIPAUX SECTEURS ÉCONOMIQUES PROMETTEURS</b>	
1. EN GÉNÉRAL.....	27
2. ANALYSE SECTORIELLE .....	27
▶ Secteur chimique et parachimique.....	27
▶ Tourisme.....	28
▶ Secteur de la construction.....	30
▶ Traitement de l'eau .....	31
▶ Agriculture.....	32
▶ Environnement.....	32
▶ Agro-industrie .....	33
▶ Industrie textile.....	34
▶ Secteur énergétique.....	34
▶ Télécommunications.....	35
▶ Transport et logistique.....	36
<b>IV. INVESTISSEMENTS DIRECTS ÉTRANGERS (IDE)</b>	
1. CLIMAT D'INVESTISSEMENT .....	39
2. INVESTISSEMENTS (2007).....	41
<b>V. COMMERCE EXTÉRIEUR</b>	
1. IMPORTANCE DU COMMERCE EXTÉRIEUR .....	45
2. IMPORTATIONS ET EXPORTATIONS.....	46

## **VI. RELATIONS COMMERCIALES BILATÉRALES**

1. COMMERCE BILATÉRAL EN 2008.....	49
2. CHIFFRES DISPONIBLES POUR 2009.....	50
3. PRÉSENCE BELGE AU MAROC.....	50
4. APPRÉCIATION DU RISQUE PAR LE DUCROIRE.....	51

## **VII. APPROCHE DU MARCHÉ**

1. ACCÈS AU MARCHÉ.....	53
2. ETHIQUE COMMERCIALE.....	53
3. LOGISTIQUE ET DISTRIBUTION.....	54
4. SALONS.....	55

## **VIII. INFORMATIONS PRATIQUES**

▶ Formalités de voyage.....	57
▶ Conseils aux voyageurs.....	57
▶ Santé et hygiène.....	58
▶ Langue officielle.....	58
▶ Monnaie.....	58
▶ Pourboire.....	58
▶ Poids et mesures.....	59
▶ Electricité.....	59
▶ Fuseau horaire et décalage.....	59
▶ Transport urbain et interurbain.....	59
▶ Télécommunications.....	61
▶ Heures d'ouverture des magasins et des bureaux.....	62
▶ Jours fériés.....	63
▶ Savoir-vivre.....	63
▶ Presse écrite.....	63
▶ Télévision et radio.....	64

## **IX. ADRESSES UTILES**

1. EN BELGIQUE.....	65
2. AU MAROC.....	65

## **X. SITES WEB À CONSULTER**

1. INFORMATIONS D'ORDRE GÉNÉRAL.....	69
2. INFORMATIONS STATISTIQUES ET ÉCONOMIQUES.....	69
3. MINISTÈRES.....	70

## **XI. SOURCES PRINCIPALES**

# I. LE PAYS : GÉNÉRALITÉS

## 1. Le pays



Source : <http://www.isropa.nl>

<http://www.xplodition.be>

### ► Localisation géographique

Avec une superficie totale de près de 460.000 km<sup>2</sup>, le Maroc couvre une surface environ 15 fois supérieure à celle de la Belgique. Le pays est limité :

- au nord par la mer Méditerranée;
- à l'est par l'Algérie;
- au sud et au sud-est par la Mauritanie et
- à l'ouest par l'océan Atlantique

## ► Climat et relief

### → Climat

Au Maroc, le climat varie d'une région à l'autre. Alors que dans les régions côtières septentrionales, le climat s'apparente à celui que connaît la région méditerranéenne, les effets modérateurs de la mer s'estompent au fur et à mesure que l'on pénètre à l'intérieur des terres. Si la température à la côte est tempérée, le thermomètre peut grimper facilement à l'intérieur et dans la partie méridionale du pays. Dans le nord, la saison des pluies dure de novembre à avril. Ces dernières années, il n'y a guère eu de précipitations dans la partie méridionale et orientale du Maroc.

### → Relief

Le Maroc peut être subdivisé en 4 grandes régions géographiques :

- la chaîne du Rif dans le nord qui s'étend parallèlement à la région côtière;
- le massif de l'Atlas (avec le point culminant en Afrique du Nord) qui borde l'océan Atlantique, du sud-ouest au nord-est;
- une grande plaine côtière qui longe la ligne côtière occidentale; c'est dans cette partie du Maroc que la densité démographique est la plus élevée et
- les plateaux au sud de l'Atlas qui se transforment en désert du Sahara.

## 2. Population

Le Maroc compte 31,6 millions d'habitants (estimations FMI pour le second semestre de 2009).

Les Berbères, originaires du Rif et de l'Atlas, composent un tiers de la population. Ces dernières décennies, le Maroc connaît un important exode rural. Quelque 1,7 million de Marocains, généralement d'origine berbère, vivent et travaillent à l'étranger, surtout en France.

### → Enseignement

Au Maroc, l'enseignement est gratuit et obligatoire jusqu'à l'âge de 15 ans. En milieu rural, beaucoup d'enfants et en particulier les filles ne vont toutefois pas à l'école. Depuis des années, le taux d'analphabétisme oscille au Maroc autour de 50% ; à la campagne; ce taux peut passer jusqu'à 90% chez les filles. Le Maroc compte quelque 230.000 étudiants répartis sur les 14 universités publiques. L'Université Mohammed V à Rabat et l'Université Al Akhawayn à Ifrane (université privée) sont très réputées.

### Quelques chiffres : 2009 (estimations)

- Espérance de vie à la naissance :
  - femmes : 74 ans
  - hommes : 69 ans
- Accroissement démographique : 1,479%
- Indice de fertilité : 2,51 enfants/femme
- Degré d'alphabétisation : 52,3%
- Taux de chômage : 10,0%
- Indice de Développement humain du PNUD : 127<sup>e</sup> (0,646)/177 selon l'édition 2007-2008



3.454.000 habitants

1.515.000 habitants

509.000 habitants

946.000 habitants

653.000 habitants



Source: <http://www.marocco-travel.com>

### 3. Villes principales



#### → Rabat (capitale) :

Bordée par l'océan Atlantique, la ville de Rabat est située sur la rive gauche de l'embouchure du Bouregreg qui la sépare de Salé. Rabat est la capitale politique et administrative du Maroc et la résidence officielle du Roi. Tous les ministères et ambassades y sont établis. Du fait de l'ensablement du port, l'importance de la ville s'amenuise, mais Rabat compte toujours une importante industrie textile.

La ville abrite plusieurs des principaux établissements d'enseignement du pays, y compris l'Université Mohammed V, le Conservatoire National de Musique, de Danse et d'Art Dramatique, des instituts d'agriculture, de gestion publique et de sciences économiques appliquées.

#### → Casablanca :



Casablanca est située dans la partie occidentale du Maroc, sur la côte atlantique. C'est à la fois la ville la plus grande et le premier port du pays. La région autour de Casablanca est considérée comme la force motrice du développement de l'économie marocaine. Elle s'attribue 39% de la production nationale et 60% de la main-d'œuvre industrielle. La région consomme 35% de la production nationale d'électricité et s'adjudge 54% de la production industrielle. Depuis quelques dizaines d'années, Casablanca est une ville d'importance mondiale grâce notamment à la construction de bon nombre d'immeubles de bureaux et un plus grand port.

#### → Fès :



Chef-lieu de province et préfecture urbaine, Fès est la troisième ville en importance du Maroc, après Casablanca et Rabat. C'est avec Marrakech, Meknes et Rabat, l'une des 4 villes impériales.

→ **Marrakech :**

Située dans la partie occidentale du Maroc, Marrakech est le chef-lieu de la province éponyme. La ville est située dans la vallée fertile de Haouz, au pied du Haut-Atlas. La ville est distante de 230 km de Casablanca et de 310 km de la capitale Rabat. Achievé en 1196, le minaret haut de 70 mètres est le symbole de Marrakech.



→ **Tanger :**

Ville du Maroc septentrional, Tanger est située au débouché Ouest du détroit de Gibraltar et revêt par conséquent une grande importance pour le trafic de marchandises et de personnes entre l'Europe et l'Afrique. Attirés par la ville, les paysans quittent leur environnement familial pour s'établir en ville où il y a plus de possibilités de travail.



## 4. Organisation administrative

Indépendant depuis 1956

Le Maroc a accédé à l'indépendance en 1956, année de la restauration de la dynastie des Alawis sous le roi Mohammed V. Le nord du pays était auparavant administré comme un protectorat espagnol et le sud comme un protectorat français. Les villes côtières septentrionales Ceuta et Melilla sont restées espagnoles.



SM le roi Mohammed VI,  
chef d'Etat  
depuis juillet 1999

### ► Pouvoir exécutif

Le Maroc est une monarchie constitutionnelle, dont le chef de l'Etat est depuis juillet 1999 le Roi Mohammed VI qui a succédé à feu son père Hassan II. Le Roi a diverses fonctions, il est :

- le dirigeant politique et le chef spirituel;
- le commandant suprême des forces armées et
- le Président de la Cour suprême.

Il nomme et révoque le cabinet. Le roi a aussi la possibilité de dissoudre la Chambre des Représentants et de gouverner par décret.

### ► Composition du gouvernement

Les dernières élections au Maroc datent de 2007. Le Parti musulman de la Justice et du Développement qui est sorti deuxième des urnes ne fait pas partie du gouvernement actuel qui, tout comme le précédent, est formé par le parti de centre-droite Istiqlal (PI) du Premier Abbas El Fassi, et l'Union Socialiste des Forces populaires (USFP). Le Premier s'est engagé à poursuivre les réformes de fond (assurance maladie obligatoire, retraites, investissements structurants) initiées par son prédécesseur. Alors que le gouvernement précédent ne comptait que deux femmes, ce nombre est passé à 7 (sur un total de 34) dans l'équipe gouvernementale actuelle.



M. Abbas El Fassi,  
Premier Ministre



Le ministre des Affaires étrangères, Mohamed Benaissa, a été remplacé par Taieb Fassi Fihri, âgé de 49 ans et ex-secrétaire d'Etat sous Benaissa. Les principaux ministres, comme celui des Affaires étrangères, sont nommés par le roi Mohammed VI. Chakib Benmoussa est resté comme ministre de l'Intérieur.

Les photos de certains membres du gouvernement figurent en fin d'étude.

Pour plus d'informations sur la composition du gouvernement marocain : <http://www.map.ma/mapfr/maroc/gouvernement/index.htm>

### ► **Pouvoir législatif**

Le Parlement marocain se compose de 2 Chambres :

- La Chambre des Représentants et
- La Chambre des Conseillers (Majlis al-Mustacharin).

Les membres de la Chambre des Représentants sont élus au suffrage universel direct pour une période de 5 ans. Les membres de la Chambre des Conseillers sont nommés pour 9 ans. Trois cinquièmes d'entre eux sont élus par région par un corps électoral qui se compose de représentants des Chambres professionnelles régionales et de représentants des salariés.

### ► **Pouvoir judiciaire**

En vertu de la Constitution marocaine, le pouvoir judiciaire est indépendant du pouvoir législatif et du pouvoir exécutif. Les jugements sont prononcés et exécutés au nom du roi. Les magistrats sont nommés sur proposition du Conseil supérieur de la Justice qui est présidé par le Roi. Les membres sont nommés à vie.

## 5. L'Histoire en résumé

- **683** : début de la conquête musulmane avec une première expédition
- **708** : le "Maroc" en tant que tel est fondé et l'islam se répand (conquête par Ibnou Moussa Nousseir).
- **789** : fondation à Fès par Idriss 1<sup>er</sup> de la première dynastie (Dynastie des Idrissides). Fès est à présent la "capitale spirituelle" du Maroc.
- **1062** : Marrakech –en tant que 2<sup>e</sup> capitale– est fondée par la Dynastie des Almohades qui contrôle le commerce entre le Nord et le Sud et dont le rayonnement s'étend jusqu'en Espagne et en Afrique noire. Après la conquête de Fès en 1145 et de Marrakech en 1147, les "Almohades" conquièrent le reste du pays et l'Afrique du Nord.
- **1269** : les "Mérinides" (Berbères des hauts plateaux) s'emparent du pouvoir. Les "Saâdiens" (descendants du prophète) leur succèdent.
- Entre **1510** et **1523**, ils s'emparent du Sud et chassent les Portugais d'Agadir. Ils conquièrent ensuite tout le Maroc.
- **1666** : conquête du Maroc sous la direction de Moulay Mohammed et fondation en 1669 de la dynastie des "Alaouites" (le roi actuel, Mohammed VI, descend de cette dynastie).
- **1912** : le Sultan Moulay Hafid donne son accord sur le fait que le Maroc devienne un protectorat européen; le Maroc se trouve ainsi subdivisé en trois entités administratives distinctes. Le nord et le sud sont accordés à l'Espagne. Tanger bénéficie d'un statut international et le reste du pays tombe sous la tutelle de la France.
- **1921** : le peuple marocain se révolte contre la colonisation.

- **1955** : la population marocaine exige, via référendum, le retour du roi Mohammed V.
- **1961** : après le décès du roi Mohammed V, son fils Hassan lui succède.
- **1999** : le roi Hassan II décède et son fils Mohammed VI est couronné roi.
- **2002** : le Maroc et l'Espagne postent des militaires sur l'île Leila (île du Persil) devant les côtes marocaines. L'autonomie de Ceuta et de Melilla, de petites enclaves gérées déjà depuis des siècles par l'Espagne, est de ce fait remise en question.

## 6. Relations internationales

L'accord euro-méditerranéen établissant une association entre les Communautés européennes et leurs Etats membres d'une part, et le Royaume du Maroc, d'autre part, publié au JO CE L70 du 18 mars 2000 est entré en vigueur le 1er juin 2000. Cet accord prévoit une augmentation de l'aide financière et de l'assistance technique au Maroc en échange du démantèlement des tarifs douaniers et de la création subséquente d'une zone de libre-échange, conformément aux principes de l'OMC. En 2012, tous les produits industriels originaires de l'UE devraient pouvoir être importés au Maroc en exemption des droits d'entrée. Les produits originaires du Maroc bénéficient d'ores et déjà du libre accès au marché UE.

Partenaire privilégié de l'UE, le Maroc a joué jusqu'en 2006 un rôle moteur dans le processus Euromed. Il bénéficie aujourd'hui de l'Instrument européen pour la politique de voisinage (IEPV) dont le montant s'élève à EUR 654 millions pour la période 2007-2010. Le Maroc est le premier bénéficiaire de fonds européens.

Notons encore, pour être complets, que le 13 octobre 2008, le Maroc a obtenu de l'Union européenne le statut "avancé". Il est de ce fait le premier pays du sud de la Méditerranée à bénéficier de ce statut qui confirme l'arrimage de l'économie marocaine à l'Union européenne avec qui les échanges commerciaux ont atteint en 2007 ±EUR 20 milliards.

Un accord de libre-échange a été conclu aussi en mars 2004 avec les Etats-Unis. Il est entré en vigueur le 1er janvier 2006. Aux termes de cet accord, les droits d'entrée frappant 95% des produits de consommation et des biens industriels ont été supprimés. Les droits d'entrée restants seront démantelés sur une période de 9 ans.

Le Maroc est membre notamment des organisations internationales ci-après :

- La Banque Africaine de Développement (AFDB);
- La Ligue Arabe;
- Les Nations Unies (ONU) et les instances qui en relèvent;
- Le Fonds Monétaire International (FMI);
- Le Fonds Monétaire Arabe;
- La Banque Mondiale et les instances y afférentes;
- L'Organisation de la Conférence Islamique (OCI);
- L'Union du Maghreb Arabe (UMA);
- Le Fonds Arabe pour le Développement Economique et Social (FADES);
- L'Organisation Mondiale du Commerce (OMC).



## II. ECONOMIE

### 1. En général

Depuis le début des années '90, libéralisation des importations et des opérations de change

Le Maroc a connu ces derniers temps une croissance économique favorable. Après une longue période de protectionnisme, le pays a opté résolument, au début des années 90, pour la libéralisation en matière d'importations et d'opérations de change. Depuis 1983, la promotion des investissements étrangers est un des thèmes centraux de la politique marocaine de développement. Cela s'est traduit par la création de zones franches et par la levée des restrictions sur les importations et exportations de capitaux d'investissement et de bénéfiques.

Ces dernières années, l'économie marocaine s'est de plus en plus diversifiée. Les contributions de l'agriculture et de l'industrie des phosphates à la formation du PIB ont fléchi, tandis que la part de l'industrie et du secteur des services augmente. L'agriculture reste néanmoins un secteur important étant donné qu'elle occupe plus de 40% de la population active. Le secteur des services est bien développé au Maroc. Il fournit de l'emploi à quelque 25% de la population active. Les exportations et le tourisme tout comme les transferts de Marocains vivant à l'étranger représentent par ordre d'importance les principales sources de devises.

Principaux défis: stimuler la croissance et créer de l'emploi

Stimuler la croissance et créer de l'emploi sont les défis majeurs que le Maroc aura à relever. Moins de corruption et un usage plus efficace des finances publiques, la poursuite de la politique de privatisation et l'attraction d'investisseurs étrangers sont les principaux outils pour atteindre cet objectif. La politique de réformes économiques vise à :

- libéraliser et ouvrir l'économie à la concurrence étrangère;
- améliorer le cadre des affaires et de l'investissement;
- diversifier les activités productives et à
- moderniser les infrastructures.

Le Maroc a réussi à préserver un cadre macroéconomique stable confirmé par :

- inflation maîtrisée;
- une monnaie stable;
- un compte courant excédentaire.

## 2. Indicateurs économiques

### Indicateurs globaux

- **PIB (2008) : USD 88,9 milliards**
- **PIB par habitant (2008) : USD 2810**
- **Croissance du PIB (en %) :**
  - 2005 : 2,2
  - 2006 : 7,8
  - 2007 : 3,2
  - 2008 : 6,2
  - 2009 : 2,6 (prévisions)
- **Taux de chômage :**
  - 2005 : 11,0
  - 2006 : 9,7
  - 2007 : 9,8
  - 2008 : 9,5
  - 2009 : 9,1 (prévisions)
- **Inflation – taux officiel (en %) :**
  - 2005 : 1,0
  - 2006 : 3,3
  - 2007 : 2,0
  - 2008 : 3,8
  - 2009 : 2,0 (prévisions)

- **Balance des pouvoirs publics (en % du PIB) :**
  - ➔ 2006 : 2,0
  - ➔ 2007 : -0,3
  - ➔ 2008 : -6,6
  - ➔ 2009 : -4,2 (prévisions)
- **Exportations (FOB):  
USD 20,2 milliards en 2008**
- **Importations (FOB):  
USD 39,3 milliards en 2008**
- **Commerce extérieur (2007):  
balance négative de USD 19,1 milliards**

(Source : Economist Intelligence Unit – <http://www.eiu.com>)

### 3. Année 2009

Le ministère marocain des Affaires économiques et des Finances et le BCP marocain prévoient pour 2009 une croissance économique oscillant entre 5,8% et 6,7%. Cette croissance sera tirée surtout par l'agriculture qui a connu des précipitations abondantes ces derniers mois.

La croissance de l'économie marocaine risque toutefois de pâtir de la crise mondiale.

L'automobile et les équipementiers pourraient bien faire les frais de la crise; la baisse de la production est de 20 à 40%. Le secteur de la confection et du textile accuse un ralentissement similaire. En recul s'inscrit aussi :

- la demande mondiale de produits marocains (-1,2%);
- l'importance des transferts d'argent de Marocains vivant à l'étranger (-5%);

- les nouveaux investissements directs étrangers (- 20%) et,
- le trafic portuaire, notamment celui de Tanger.

La crise mondiale s'assortit cependant aussi d'effets positifs tels que :

- la baisse des coûts de l'énergie qui se traduit par une diminution du déficit de la balance commerciale et,
- la stimulation de la demande intérieure.

La loi de finances 2009 prévoit non seulement une hausse des salaires dans le secteur public mais aussi une réduction de l'impôt sur le revenu.

## 4. Structure économique

### ▶ Part des secteurs dans le PIB

Ces dernières décennies, l'économie marocaine s'est peu à peu diversifiée. Bien que l'agriculture occupe toujours 46% de la population active, la part des services dans l'emploi est passée à 25%. Le tourisme s'en adjuge une grande partie. Dans le paquet des exportations, la production industrielle revêt une place importante.

Le secteur primaire s'adjuge toujours plus de 40% de l'emploi.

### ▶ Secteur primaire

Le secteur agricole est un des principaux secteurs économiques du pays. Celui-ci s'adjuge environ 18% des exportations totales marocaines et s'attribue plus de 40% de l'emploi.

Le Maroc produit notamment des céréales, de la viande, du vin, des fruits et légumes. Le pays a atteint

un niveau d'autosuffisance alimentaire acceptable qui se décompose comme suit : 80% pour la production de céréales, 60% pour le sucre, 35% pour les huiles comestibles, 100% pour la viande et 85% pour le lait et les dérivés laitiers. Le pays exporte aussi des fruits, des légumes verts et des légumes en conserve transformés ou non. La plupart des produits sont exportés vers l'UE.

Tout comme les autres pays du continent africain, le Maroc est en butte à des problèmes de pénurie d'eau. Au moyen de la politique agricole actuelle, le gouvernement entend toutefois s'attaquer à ce problème et minimaliser le gaspillage par le recours à des techniques d'irrigation plus performantes.

A l'heure actuelle, le Maroc compte deux types d'agriculture : une agriculture moderne, compétitive, produisant pour l'exportation et affichant un haut rendement et une agriculture traditionnelle. La première ne représente qu'un petit pourcentage de l'ensemble du secteur. En attendant, le secteur dans son ensemble se libéralise.

Baptisé "Plan Maroc Vert", le nouveau plan agricole lancé par le Maroc vise la création d'un million d'entreprises agricoles et un PIB agricole supplémentaire de MAD 70 à 100 milliards, soit le double du programme Emergence. Ce plan vise également à déclencher une nouvelle vague d'investissement au niveau national avec un objectif annuel de 10 milliards de dirhams autour de 1.000 à 1.500 projets sur l'ensemble du territoire.

La politique agricole va s'articuler ces prochaines années autour de quatre orientations majeures :

- contribution à la garantie de la sécurité alimentaire,
- amélioration des revenus des agriculteurs,
- protection et conservation des ressources naturelles et
- intégration de l'agriculture au marché national et international.

Sur le plan international, et partant du fait que le Maroc s'engage à tout mettre en oeuvre pour que ses produits agricoles soient compétitifs sur le marché international, cette stratégie part de la vision d'un espace agricole et rural performant dont la finalité est de répondre aux besoins sans cesse croissants de la population et de promouvoir une agriculture durable, capable de relever les défis de la concurrence sur les marchés internationaux.

Le gouvernement est aussi à la recherche d'investisseurs étrangers pour atteindre l'objectif qu'il s'est fixé. Le pays offre un certain nombre d'incitants intéressants, tels que des exemptions fiscales jusqu'en 2010 pour certains projets. Les pouvoirs publics peuvent également se transformer en partenaire.

### ► **Secteur secondaire**

Le secteur industriel est un des secteurs les plus dynamiques de l'économie marocaine. Ses branches principales sont l'agro-industrie, la chimie/parachimie, l'extraction minière, les fabrications métalliques, le textile et la confection. Ces dernières années, la production d'électronique, d'appareils électriques et de composants pour l'industrie automobile augmente. C'est dans la région côtière entre Casablanca et Rabat que l'industrie est concentrée. Ces dernières années,

L'industrie est concentrée surtout dans la région côtière entre Casablanca et Rabat

Tanger se profile de plus en plus comme capitale industrielle du nord.

Le secteur industriel marocain dans son ensemble se compose de 8.000 entreprises dont quelque 20% sont exportatrices. En 2004, ce secteur a exporté pour MAD 50 milliards (EUR 4,5 milliards). Le Maroc compte quelque 1.000 entreprises à participation étrangère (joint ventures). L'industrie emploie environ 495.000 personnes, soit un travailleur sur cinq. La part de l'industrie dans la formation du PIB s'est élevée en 2005 à 18%.

### ► Secteur tertiaire

Le secteur marocain des services est sans conteste l'un des plus développés d'Afrique du Nord, grâce en grande partie au tourisme (hôtels, services touristiques, secteur récréatif, ...) et au secteur bancaire et financier. Casablanca est à l'heure actuelle le plus grand centre financier et industriel du Maroc. De nombreuses multinationales actives en Afrique du Nord y ont leur siège social. En 2008, la ville est devenue la 2e place financière en importance du continent africain. Elle s'adjuge en outre 48% des investissements et 60% du PIB marocain. Casablanca possède par ailleurs la deuxième bourse la plus importante d'Afrique du Nord après celle de Riyad en Arabie saoudite avec une capitalisation d'environ MAD 800 milliards ( $\pm$ USD 87 milliards). Les années 2005 et 2006 ont été particulièrement lucratives pour la bourse, grâce à une affluence record de capitaux provenant du Moyen-Orient.

Un petit mot encore au sujet de l'offshoring, l'une des 7 filières désignées par le Plan Emergence comme faisant partie des "métiers mondiaux du Maroc".

Première destination offshore d'Afrique, le Maroc entend se positionner dûment sur ce marché toujours

plus concurrentiel où les pays d'Asie du Sud-est et de l'Europe de l'Est sont très attractifs.

C'est dans ce but que le Maroc a modernisé son secteur des TIC qui réalise aujourd'hui EUR 3,5 milliards de chiffre d'affaires, soit 6,5% du PIB marocain.

Les centres d'appels marocains (CRC) proposent une large gamme de prestations : assistance technique, relations clientèle, télévente et services liés aux télécommunications, à la technologie et aux services financiers.

### ► **Secteur informel**

Le Maroc compte aussi un important secteur informel, aux ramifications les plus variées allant de l'économie grise (fraude fiscale, travail au noir) jusqu'aux pratiques criminelles. Bien que l'économie informelle revête la fonction de filet social, elle exerce aussi un frein important sur le développement économique du pays en raison de la disparition des recettes fiscales, la fuite des capitaux et la concurrence déloyale. Les pouvoirs publics ont adopté des mesures pour intégrer les activités informelles dans l'économie formelle, par exemple dans le secteur des transports, l'industrie artistique et le commerce.

Présence d'un secteur informel important

## 5. Privatisation

Vague de privatisations  
depuis 1993

Pour disposer de plus de rentrées, les pouvoirs publics marocains ont privatisé des entreprises publiques. Depuis 1993, la privatisation a touché 76 entreprises d'Etat dont 26 hôtels. Parmi les opérations réussies, notons l'émission de la 2e licence GSM et la vente de plus de la moitié des actions de Maroc Télécom. En 2003 le constructeur automobile Somoca a été vendu de même que 80% des actions de la manufacture de tabac (Régie des tabacs). En 2008, les rentrées des privatisations se sont élevées à quelque MAD 13 milliards (plus de 1,15 milliard d'euros) grâce notamment à la privatisation de deux sociétés de distribution de semences et de sel. En 2009, Marsa Maroc, ex-Société d'Exploitation des Ports, devrait être privatisée. D'autres sociétés privatisables sont Royal Air Maroc, la banque BCP et les postes Barid al-Maghreb.

## 6. Le Plan Emergence

Initié en 2005 sur base d'une étude réalisée par le bureau américain Mc Kinsey, le Plan Emergence visait à "booster" l'économie marocaine en l'axant sur sept moteurs de croissance prioritaires, baptisés métiers mondiaux, à savoir l'offshoring, l'automobile, l'aéronautique, l'électronique, l'agroalimentaire, les produits de la mer et le textile. Il a été complété fin 2007/début 2008 par le "Plan Envol" qui englobe trois nouveaux secteurs, en l'occurrence la biotechnologie, la microélectronique et la nanotechnologie.



### III. PRINCIPAUX SECTEURS ÉCONOMIQUES PROMETTEURS

#### 1. En général

Grâce à la libéralisation de l'économie, le climat d'investissement s'est sensiblement amélioré. L'existence de zones franches, la présence d'une main-d'œuvre bon marché et la localisation centrale de Tanger comme porte d'accès au bassin méditerranéen et à l'Afrique occidentale sont autant d'éléments jugés positifs par les entreprises pour la création d'une implantation. A cela s'ajoute que, suite aux accords commerciaux signés avec l'UE, la Turquie et les Etats-Unis, le Maroc a commencé à démanteler ses droits d'entrée. Les investissements étrangers au Maroc sont par ailleurs protégés par la législation relative aux investissements étrangers.

#### 2. Analyse sectorielle

##### ► Secteur chimique et parachimique

Les industries chimiques et parachimiques occupent une place importante dans l'industrie marocaine. En 2006, on dénombrait 1.602 établissements (21% des établissements industriels).

Ces industries ont contribué à hauteur de 19% à la production industrielle, à raison de 19% au PIB, ont employé 14% de l'effectif total de la main-d'œuvre, drainé 17% des investissements et réalisé 22% des exportations. Par ailleurs, il est à noter que le secteur bénéficie du plan "Emergence" qui a pour mission de réaliser l'état des lieux de l'industrie chimique au Maroc, de faire le benchmarking avec les pays concurrents, d'identifier les activités à fort potentiel de développement, de définir leur stratégie de développement sur les 10 prochaines années et enfin, d'élaborer le plan d'action.

En 2008, ce secteur est resté le premier au niveau national grâce aux chiffres ci-après :

- Chiffre d'affaires : ±MAD 70 milliards
- Valeur ajoutée : MAD 19 milliards
- Investissements : MAD 6 milliards.

En ce qui concerne les exportations, le secteur se classe deuxième avec MAD 15 milliards.

Le Maroc possède quasi trois quarts des réserves mondiales de phosphates. Les mines les plus importantes se trouvent à Khouribga, Youssoufia, El Gantour et Boucraa (Sahara occidental). Le Maroc est le troisième producteur mondial de phosphates, après les Etats-Unis et la Russie. En 2008, le gouvernement a fait savoir que le secteur des phosphates serait ouvert aux investisseurs étrangers pour stimuler ainsi le développement de l'industrie des engrais et l'industrie chimique.

trois quarts des réserves mondiales de phosphates

### ► **Tourisme**

En 2005, le tourisme a été la principale source de devises pour le Maroc. Cette tendance s'est confirmée par la suite. Le secteur fournit de l'emploi à 600.000 personnes et génère autant d'emplois indirects. Sa contribution réelle au PIB se chiffre à 10%.

Le Maroc s'est doté d'une stratégie prospective pour aborder le secteur du tourisme avec une vision à long terme confortée par un contrat programme chiffré et détaillé.

Principale source de devises

Les objectifs définis sont très ambitieux aussi bien en termes quantitatifs que qualitatifs.

La vision 2010 se fixe les objectifs chiffrés suivants :

#### **Arrivées touristiques :**

10 millions de touristes, dont 7 millions de touristes étrangers (contre 6,6 millions en 2006)

Contribue pour ±10% au PIB

### **Capacité hôtelière:**

Création de 160 000 lits (dont 130 000 lits à la côte et 30 000 lits dans les destinations culturelles du pays) portant la capacité nationale à 230 000 lits.

### **Investissements:**

EUR 8 milliards (aménagement des nouvelles stations balnéaires, infrastructures, hôtellerie et animation).

### **Recettes:**

EUR 48 milliards en devises.

### **Emploi:**

600 000 emplois nouveaux seront créés.

### **Contribution du tourisme au PIB:**

Elle devrait progresser en moyenne annuelle de 8,5%, ce qui la porterait à près de 20% à l'horizon 2010.

Ces objectifs se traduisent concrètement par le "Plan Azur" qui prévoyait 6 grands projets. Pour cause de crise économique, la réalisation de certains d'entre eux a toutefois été retardée :

- Lixus Larache – Thomas & Piron (Belgique), 490 hectares, 15 000 lits;
- Mazagan El Jadida – Kezner (Afrique du Sud), 500 hectares, 8 000 lits;
- Mogador Essaouira – Accor (France), Thomas & Piron (Belgique), 356 hectares, 7 900 lits;
- Taghazout - Colony Capital (USA), 685 hectares, 24 000 lits;
- Saïdia Berkane, Fadesa (Espagne), 614 hectares, 28 000 lits;
- Plage blanche Guelmin, Fadesa (Espagne), 525 hectares, 26 000 lits.

Le développement du tourisme offre de bonnes possibilités aux entreprises actives dans le secteur de la construction, les exploitants de complexes hôteliers et les sous-traitants au secteur horeca. Bon nombre de choses devront être importées pour l'aménagement et la décoration des hôtels.

### ► **Secteur de la construction**

Le secteur de la construction revêt une importance de plus en plus grande pour l'économie marocaine. Ce secteur connaît depuis 2001 une forte croissance, grâce notamment à un vaste programme de construction de logements sociaux. L'exode rural s'est traduit par une pénurie d'habitations dans les grandes villes. En construisant de nouveaux immeubles, les pouvoirs publics entendent accroître l'offre en habitations.

Une grande attention est consacrée aussi à la réalisation d'habitations destinées aux classes moyennes. Pour répondre à la demande de celles-ci, les pouvoirs publics marocains construisent diverses villes satellites à proximité des villes existantes comme c'est le cas par exemple à Rabat.

En multipliant les projets de construction, les pouvoirs publics marocains s'efforcent de stimuler l'économie nationale. Les points forts du Maroc dans le domaine de la construction sont la présence de sous-traitants disposant de personnel qualifié, les salaires peu élevés et une localisation favorable par rapport à l'Europe.

Vaste programme public de construction de logements sociaux

## ► Traitement de l'eau

Au Maroc, la problématique de l'eau est due surtout à la désertification croissante, la pénurie d'eau et la salinisation ou pollution des réserves d'eau. Les besoins croissants en eau à des fins domestiques, industrielles et agricoles conjugués avec l'absence d'une gestion adéquate des ressources en eau se traduisent par une forte baisse du niveau de l'eau disponible au Maroc.

Près de 90% des réserves en eau constituées chaque année (en moyenne 29 milliards de m<sup>3</sup>) sont stockées dans des barrages; 80% de cette eau est utilisée pour l'irrigation. Les 12% restants sont convertis en eau potable ou destinés à l'industrie. Chaque année, on note toutefois d'importantes pertes d'eau dues à des fuites, des prélèvements illégaux et une irrigation inefficace.

Pour les sociétés actives dans ce secteur, des opportunités se présentent au niveau de l'augmentation de la capacité de stockage d'eau, l'aménagement et l'optimisation de stations de traitement de l'eau et la poursuite du développement du réseau de distribution d'eau dans des régions pas encore ou insuffisamment desservies. Le Maroc offre par ailleurs des possibilités aux entreprises qui fournissent des installations de traitement d'eaux résiduaires et de dessalement ainsi qu'aux entreprises qui fournissent des pompes, tuyaux et autres accessoires. A l'heure actuelle, ce sont surtout des sociétés espagnoles et françaises qui sont actives sur ce marché.

## ► **Agriculture**

L'agriculture est l'un des principaux secteurs de l'économie marocaine et offre de nombreuses opportunités aux entreprises. Le pays est proche du marché européen, dispose d'une bonne infrastructure sous la forme notamment de ports et de routes et sa population compte par ailleurs un niveau de formation élevé en matière d'agriculture et d'horticulture. Le Maroc possède aussi un bon climat qui permet des cultures toute l'année durant.

Bonne infrastructure et bon niveau de formation

Après les fortes précipitations de 2006, le secteur agricole marocain a connu une croissance non négligeable. On procède à l'heure actuelle à l'amélioration de l'irrigation à grande échelle et à d'importants travaux de modernisation. Le secteur agricole du Maroc offre de nombreuses possibilités d'investissement, allant de cultures diverses jusqu'au transfert de savoir-faire en matière de technologies d'irrigation, en passant par la transformation de produits à valeur ajoutée, destinés à l'exportation.

## ► **Environnement**

Les pouvoirs publics marocains entendent associer davantage les entreprises au Clean Development Mechanism (protocole de Kyoto). Ces projets peuvent stimuler le développement durable à l'échelle nationale et contribuer au transfert de technologie, protection de l'environnement et lutte contre la pauvreté.

Le Maroc compte déjà quelque 60 projets destinés à diminuer les effets de gaz de serre. Il s'agit de projets permettant d'économiser de l'énergie ou portant sur le recours à des sources d'énergie alternatives, l'utilisation de gaz naturel dans l'industrie, le reboisement et la production de biogaz en provenance de déchets. Ces projets devraient permettre de diminuer d'ici à 2020 les émissions de CO<sub>2</sub> (-102 millions de tonnes).

Très vastes possibilités  
d'exportation au Maroc

### ► Agro-industrie

Ce secteur a gagné énormément en importance ces dernières années, ne fût-ce qu'en raison de l'accroissement démographique et des besoins subséquents en denrées alimentaires. La proximité du marché européen, la grande variété de conditions climatiques et l'amélioration du climat d'investissement ont attiré aussi de plus en plus d'investisseurs étrangers.

Les principales activités du secteur agroalimentaire sont les industries des matières grasses, du poisson, des fruits et légumes, l'industrie laitière, de transformation des céréales, de fabrication des farines et gruaux, les industries des boissons et du tabac. Le Maroc se place au 1er rang mondial de l'exportation de câpres, haricots verts frais et conserves de sardine. Le Maroc occupe le 2e rang mondial pour l'exportation d'olives de table et conserves d'anchois.

Les opportunités à exploiter concernent principalement les produits déshydratés, séchés et surgelés, les conserves d'olives et huiles d'olives, l'huile d'argane, la transformation des algues, la production de foie gras, de produits agroalimentaires issus de l'agriculture biologique et de l'aquaculture.

Par ailleurs, le gouvernement accorde des aides à certaines filières, particulièrement pour les céréales et les fruits et légumes.

Les possibilités d'exportation au Maroc sont très vastes, allant des matières premières et des machines pour l'industrie transformatrice (biens d'équipement, systèmes de congélation et de réfrigération, possibilités de conditionnement,...) jusqu'aux denrées alimentaires. Les cinq principaux groupes de produits sont les produits laitiers (beurre, lait et fromage) l'huile végétale, le tabac, le vin et l'alcool.

## ► Industrie textile

L'industrie textile, jadis un des fleurons de l'économie marocaine, a perdu beaucoup de son importance. A l'heure actuelle, ce secteur contribue pour environ 5% à la formation du PIB. Depuis 2005, les exportations de matières textiles et ouvrages sont stationnaires ou se sont accrues légèrement suite à la fixation de quotas. Les ventes à l'étranger de matières textiles et ouvrages représentent environ 25% des exportations totales et se sont chiffrées en 2006 à EUR 2,8 milliards. Les importations de fils, tissus et accessoires représentent 10% des importations totales.

On note toutefois aussi des facteurs favorables au secteur tels que la relative proximité par rapport au marché européen et l'existence de deux accords, l'un d'association avec l'UE qui se traduit par des abaissements ou suppressions des droits d'entrée et l'autre de libre-échange avec les Etats-Unis. Cet élément et d'autres ont amené quelques sociétés européennes et américaines à délocaliser leur production au Maroc.

Les niches d'investissements sont nombreuses : jeans et sportswear, secteur de pointe dans le vêtement et produit marocain par excellence, la lingerie féminine ou encore de la production de laines, coton et fibres textiles synthétiques et artificielles pour le tissage.

## ► Secteur énergétique

La demande d'électricité à des fins domestiques, industrielles et agricoles augmente bon an mal an de 6%. Tout porte à croire qu'à partir de 2015, elle croîtra chaque année de 5%. Le Maroc s'efforce de faire face à ses besoins énergétiques en augmentant la capacité de ses centrales actuelles et en construisant de nouvelles centrales (thermiques ou hydrauliques).

La production d'électricité est basée sur les importations de charbon (63%), de pétrole et de gaz (14%

La demande d'électricité augmente chaque année de 6%

dans un cas comme dans l'autre ). Quelque 6,7% de la production est à mettre sur le compte des centrales hydrauliques. La part de l'énergie éolienne devrait elle aussi s'accroître. Au Maroc, le vent souffle en effet parfois à des vitesses exceptionnelles.

Pour diminuer la dépendance des importations d'énergie et pour alléger aussi sa facture énergétique à l'importation, le Maroc s'intéresse de près aux formes d'énergie alternative telles qu'énergie solaire, énergie éolienne et biomasse. Le Centre des Energies Renouvelables (CDER) vise à ramener la dépendance de l'énergie étrangère de 96% à 80% d'ici à 2020. En 2010, la part de l'énergie alternative dans la consommation énergétique totale du pays devrait s'élever à 10%.

### Libéralisation progressive du secteur énergétique

Le gouvernement marocain entend libéraliser graduellement le secteur énergétique et l'ouvrir aux investisseurs étrangers. D'ici à 2020, la part de l'Etat dans l'approvisionnement énergétique devrait être ramenée à 40%. Dans la production d'électricité, elle ne s'élève déjà plus qu'à 35% suite à l'arrivée de sociétés privées et au raccordement au réseau international.

### ► Télécommunications

Le Maroc s'est lancé, il y a une dizaine d'années, dans un vaste programme de modernisation pour améliorer ses infrastructures de télécommunications. En 1999, l'Office des Postes et Télécommunications a été scindé en deux entités : Maroc Télécom (MT) pour la téléphonie et Barid al Maghrib pour la poste. Un organisme de contrôle indépendant, à savoir l'Agence Nationale de Régulation des Télécommunications (ANRT), chargé notamment de l'attribution des licences, a été créé. Cette indépendance est de nature à inspirer confiance aux investisseurs étrangers.

Le marché de la téléphonie a été libéralisé avec succès et l'offre s'est diversifiée. Plusieurs nouvelles plateformes ont été créées ces dernières années. Les pouvoirs publics espèrent que le secteur des télécoms contribuera de manière substantielle à la croissance du PIB et générera de nouveaux emplois.

Tant le marché de la téléphonie mobile que celui de la téléphonie fixe présentent des possibilités de croissance. Le nombre d'utilisateurs de GSM s'accroît sensiblement. En mars 2008, 21 millions de personnes possédaient un téléphone mobile. Le nombre de lignes téléphoniques fixes est, en revanche, restreint (2,7 millions de lignes terrestres en mars 2008).

Au Maroc, peu de personnes sont raccordées directement à l'internet. En mars 2008, on dénombrait 582.000 abonnés. Le nombre d'internautes est toutefois largement supérieur. Ils seraient, selon l'ONU, 7,3 millions. La plupart des Marocains passent par des cafés internet.

Depuis 2003, l'ADSL est disponible dans les 13 villes les plus importantes du Maroc.

### ► **Transport et logistique**

Le secteur des transports occupe une place centrale au Maroc. Des infrastructures, des moyens de transport modernes et des systèmes efficaces revêtent une importance cruciale pour la croissance économique, l'aménagement urbain, l'amélioration du niveau de vie et la protection de l'environnement.

Le transport routier marocain s'attribue 90% du trafic de voyageurs et 75% du trafic de marchandises. Le Maroc compte depuis 2003 une loi qui doit libéraliser et moderniser le secteur du transport routier. Par l'adoption de cette loi, le monopole de la compagnie de transport nationale ONT a été abrogé.

Le réseau ferroviaire s'étend sur 2.000 km et achemine plus de 30 millions de tonnes de marchandises

Le transport routier s'adapte 90% du trafic de voyageurs et 75% du trafic de marchandises

et 24 millions de voyageurs par an. Il est géré par l'Office National des Chemins de Fer (ONCF). A terme, l'infrastructure et l'exploitation seront dissociées. Les pouvoirs publics ont libéralisé les tarifs des chemins de fer pour permettre au train de mieux concurrencer le transport par la route. Le Maroc et l'Espagne ont signé en 2003 un accord portant sur la construction d'un double tunnel sous le détroit de Gibraltar. Ce sera la première liaison ferroviaire entre l'Afrique et l'Europe. Aucune date butoir n'a encore été fixée pour le projet de construction

Le Maroc possède aussi 30 ports qui ont acheminé 4 millions de voyageurs et 60 millions de tonnes de marchandises.

Le nouveau port en eaux profondes Tanger-Med près de Tanger fait l'objet d'importants travaux d'extension pour devenir le principal hub de transport en Afrique. Les premiers travaux ont commencé en 2003 et en 2007, le premier terminal a été inauguré. Les pouvoirs publics se chargent des travaux portuaires de base et des liaisons et équipements de transport, tandis que le secteur privé facilite les autres installations. Le port est considéré comme le centre du développement industriel. D'où aussi l'initiative de créer dans les environs des zones franches industrielles et commerciales.

## Besix construit l'extension du port de Tanger Med II

Le contrat de conception et de construction des nouvelles infrastructures du port de Tanger Med II a été attribué le 17 juin 2009 à un consortium dont Besix fait partie.

Le montant total du contrat s'élève à EUR 650 millions en phase 1 (EUR 825 millions : phases 1+2). Les travaux débuteront le premier trimestre de 2010.

Le Maroc ambitionne à terme de faire du projet Tanger Med une plateforme portuaire, industrielle et logistique d'une capacité annuelle de plus de 8 millions de conteneurs.

La phase 1 du projet comprend la construction de la plus grande partie des digues de protection ainsi que le terminal 4. Besix, associée à Somagec, a été chargée par TMSA (Agence Spéciale Tanger Méditerranée) de réaliser les murs de quai du terminal 4 ainsi que les travaux de dragage du bassin du port.

Pour plus d'informations:  
<http://www.besix.com>

Le Maroc compte 17 aéroports dont 11 destinés au trafic international. L'aéroport Mohammed V près de Casablanca, est le plus grand aéroport du pays. Il s'adapte 50% du trafic de voyageurs et 85% du trafic de marchandises. En adoptant en 1995 une 'open-skies policy', les pouvoirs publics ont partiellement mis un terme au monopole de Royal Air Maroc (RAM).

L'aéroport Mohammed V à Casablanca: principal aéroport du Maroc

## IV. INVESTISSEMENTS DIRECTS ÉTRANGERS (IDE)

### 1. Climat d'investissement

Les pouvoirs publics marocains ont développé une stratégie d'attraction des investissements étrangers qui repose sur trois piliers : un cadre institutionnel et légal plus incitatif vis-à-vis des investisseurs étrangers, une stratégie régionale de promotion des IDE et une stratégie sectorielle centrée sur l'attraction des délocalisations.

#### Centres Régionaux d'Investissement

Les procédures de création d'entreprises ont quant à elles été uniformisées, simplifiées et rendues plus efficaces grâce, notamment, aux Centres Régionaux d'Investissement (CRI) et à la mise en place du Manuel des procédures liées à l'investissement dont les différents formulaires sont consultables et téléchargeables sur le site web ci-après :

<http://www.manueldesprocedures.com>

Ces centres doivent aider les investisseurs étrangers à réaliser leurs projets d'investissement et à surmonter tous les obstacles administratifs. Dans de nombreux cas, une société peut être créée en quelques jours grâce à l'aide des CRI.

Les investissements opérés au Maroc bénéficient, en vertu de la Charte de l'Investissement, du régime de convertibilité.

Sur le plan de la réglementation des changes, ce régime garantit l'entière liberté pour :

- la réalisation des opérations d'investissement au Maroc;
- le transfert des revenus produits par ces investissements et
- le retransfert du produit de liquidation ou de cession des investissements.

Pratiquement tous les secteurs sont libres et ouverts aux investisseurs étrangers, à l'exception des investissements dans les secteurs du phosphate, de la distribution d'alcool éthylique, de la gestion des déchets nucléaires, de la distribution en gros de fruits, légumes, halls de poissons et les abattoirs, de la production de l'eau et de l'électricité, des services postaux.

Il en est de même de la distribution des Tabacs qui est un monopole privé de la Régie des Tabacs depuis sa privatisation en 2003 et son rachat par le groupe Altadis. Ce monopole est maintenu jusqu'en 2010.

Pour le secteur agricole, les investisseurs étrangers n'ont pas la possibilité de devenir propriétaires de terrains à vocation agricole, mais ils peuvent, en revanche, être partie prenante à des baux de longue durée accordés pour le développement d'activités de caractère agricole. Un projet de texte en cours permettrait de lever cette interdiction pour l'acquisition de terrains agricoles par des étrangers. Le processus de l'ouverture aux investissements aussi bien nationaux qu'étrangers se poursuit.

Pour plus d'informations consultez la liste sur le site de l'OCDE : <http://www.oecd.org/mena/investment>

Le 28.04.1965, le Maroc et l'UEBL ont signé un accord visant la promotion et la protection réciproques des investissements (Loi du 404.02.1967 - MB du 18.10.1967-10.11.1967). A la suite de cet accord, le Maroc protège les investissements belges sur son territoire. Le 13.04.1999, un nouvel accord de ce type a été signé.

Un accord évitant la double imposition a par ailleurs été signé en mai 2006.

## 2. Investissements (2007)

Investissements Directs Etrangers	2005	2006	2007
Flux d'IDE entrants (millions USD)	1.653	2.450	2.577
Stocks d'IDE (millions USD)	20.752	29.939	32.516
Indicateur de performance, rang sur 141 économies	41	55	78
Indicateur de potentiel, rang sur 141 économies	92	91	-
Nombre d'investissements greenfield	57	46	56
IDE entrants (en % de la FBCF)	5,9	9,8	13,0
Stock d'IDE (en % du PIB)	35,2	45,8	44,1

Source : CNUCED, World Investment Report ; UNCTAD, World Investment Report

En 2007, le Maroc s'est placé au second rang des destinations d'IDE (investissements directs étrangers) en Afrique, après l'Egypte (EUR 8 milliards) et devant l'Afrique du Sud (EUR 4 milliards). Un certain tassement a toutefois été observé au cours du premier semestre de 2008.

La plupart des IDE proviennent d'Europe

### ► Investissements européens

La plupart des IDE opérés au Maroc proviennent d'Europe. La France, principal partenaire commercial du Royaume, a été en 2007 le bailleur de fonds n° 1 avec USD 1,86 milliard. L'Espagne s'est classée seconde avec USD 783 millions. En 2007, l'Europe s'est adjugé près de trois quarts (73,5%) de tous les IDE.

### ► Investissements belges

Voici ce qu'écrit le magazine "Entreprendre"

[http://www.entreprendre.ma/Les-grands-chantiers-attirent-les-entreprises-Belges\\_a469.html](http://www.entreprendre.ma/Les-grands-chantiers-attirent-les-entreprises-Belges_a469.html)

*"Dans le Plan Azur, sur les cinq grands sites, deux sont construits par Thomas et Piron, une entreprise belge. Il s'agit de Lixius à Larache et Mogador à Essaouira. Ce groupe a d'autres projets en cours de construction à*

Casablanca et dans la région de Ouarzazate. Dans la foulée, un autre contrat a été obtenu par Besix, une société belge dans le cadre du développement du nouveau port de Tanger Méditerranée. Il s'agit de la construction des quais. L'entreprise a soumissionné pour le deuxième appel d'offres pour la construction de l'arrière-corps et la zone franche. Dans le cadre du développement de l'aménagement de la vallée du Bouregreg, la Société intercommunale des transports bruxellois est bien placée pour décrocher un partenariat dans la maîtrise d'ouvrages du futur tramway devant relier Rabat à Salé. Dans l'ensemble, il y a environ une soixantaine d'investissements belges au Maroc. Beaucoup d'entreprises sont dans le textile, les call centers”.

### ► Investissements arabes

En 2007, 19,3% des IDE opérés au Maroc provenaient du monde arabe contre 9,9% en 2006, une progression de taille. Plusieurs pays arabes, se situant surtout dans la région du Golfe, sont étroitement associés à la réalisation de projets ambitieux au Maroc tels que le port Tanger-Med.

Les pays du Golfe investissent beaucoup au Maroc, surtout dans le tourisme et l'immobilier. Ces investissements reflètent non seulement les très bonnes relations diplomatiques entre le Maroc et les divers pays du Golfe, mais s'expliquent aussi par la libéralisation de l'économie marocaine et par la politique de réformes.

Les pays du Golfe et en particulier les pays CCG (Arabie saoudite, EAU, Qatar, Bahreïn et Oman) ont commencé, surtout après le 11 septembre, à injecter de plus en plus de fonds dans des projets au Maroc. La flambée des prix de l'or noir ( $\pm 400\%$  en 8 ans) a amené les pays CCG - qui de ce fait disposaient de plus en plus de liquidités - à diversifier leurs investissements.

Les EAU en particulier ont joué un grand rôle dans le développement du Maroc. Alors qu'initialement, ils ciblaient surtout les secteurs de la construction et du tourisme, ils investissent à présent dans les TIC, l'agriculture, le transport, les télécommunications, le secteur automobile et l'aéronautique.

L'importance des investissements étrangers est croissante. On estime que le potentiel d'investissement des pays du Golfe oscille autour des USD 500 milliards dont quelque USD 20 milliards seraient destinés au Maroc.

La plupart des IDE au Maroc sont destinés au tourisme

#### ► Investissements par secteur

Avec USD 1,55 milliard (33% du total), le tourisme s'est adjugé la part du lion des investissements directs étrangers. En seconde et troisième position viennent l'immobilier et le secteur industriel avec respectivement USD 930 millions et USD 374 millions. La part des investissements effectués par les Marocains vivant à l'étranger s'est accrue, passant de USD 57 millions en 2006 à USD 92 millions en 2008. Ces derniers investissent surtout dans l'immobilier, le tourisme et l'horeca.

Les secteurs considérés comme porteurs par la Direction des investissements ([www.invest.gov.ma](http://www.invest.gov.ma)) sont les suivants :

- Aéronautique;
- Agroalimentaire;
- Automobile;
- Electronique;
- Franchising;
- NTIC;
- Offshoring;
- Textile et cuir;
- Tourisme;

## V. COMMERCE EXTÉRIEUR

### 1. Importance du commerce extérieur

#### Accord d'association avec l'UE

#### ► Accords commerciaux

Dans les années '90, le Maroc a adapté ses lois et réglementations pour attirer des investissements étrangers et pour stimuler les échanges commerciaux. Les négociations avec l'Union européenne se sont traduites par le Partenariat euro-méditerranéen né de la déclaration de Barcelone en 1995. Ce Partenariat entendait assurer la paix, la sécurité et la stabilité dans le bassin méditerranéen. C'est dans ce cadre que les CE et le Royaume du Maroc ont signé en 1996 un accord d'association qui est entré en vigueur en 2000 et qui prévoit la création d'une zone de libre-échange sur une période de douze ans (2012). Cet accord jette par ailleurs les bases d'un dialogue politique, d'une coopération économique, scientifique et technique et d'une assistance financière au moyen du programme ENPI (European Neighbourhood and Partnership Instrument). Cette aide vise le développement socio-économique du Maroc, pour que l'association avec le marché européen puisse se dérouler de manière équilibrée.

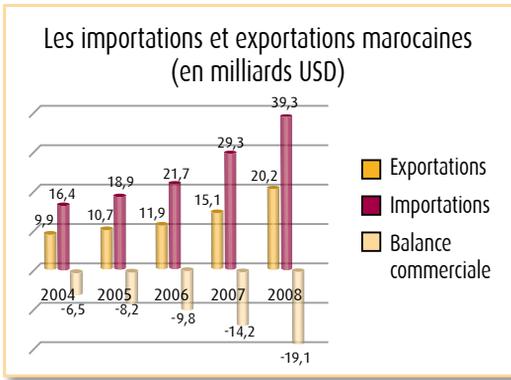
#### Accords de libre-échange avec les Etats-Unis et la Turquie

Le Maroc compte depuis 2006 un accord de libre-échange avec les Etats-Unis. Les biens originaires des Etats-Unis bénéficient à l'importation au Maroc d'un traitement préférentiel. Un taux de 0% s'applique à environ 95% des marchandises. Pour les autres produits, les droits d'entrée seront démantelés sur une période de neuf ans. En 2006, un accord de libre-échange avec la Turquie est également entré en vigueur. Aux produits originaires du Maroc s'applique un taux de 0% à l'importation en Turquie. Pour les produits originaires de Turquie, les droits d'entrée marocains seront démantelés ces dix prochaines années.

## ► Politique commerciale

La politique commerciale est plutôt libérale. Ce n'est que pour un petit nombre de produits qu'une licence d'importation ou d'exportation est encore exigée. Bien que les droits d'entrée pour les produits UE soient démantelés, ils sont encore relativement très élevés pour bon nombre d'entre eux. Ces droits représentent des recettes dont le Maroc ne se départit pas volontiers.

## 2. Importations et exportations



Le pays est néanmoins en butte à un déficit commercial structurel, dû surtout à la diminution des recettes des exportations de phosphates et de matières textiles et à l'alourdissement de la facture énergétique.

Principaux produits exportés (2008)	en %
Roche phosphatée	15,9
Matières textiles et ouvrages	13,4
Acide phosphorique	12,2
Engrais	7,7

(Source : EIU – <http://www.eiu.com>)

Le Maroc est en butte à un commerce extérieur structurellement déficitaire

Espagne: principal client avec 19,6% des exportations marocaines totales

Avec 19,6% des exportations marocaines totales, l'Espagne a été en 2008 le principal client du Maroc, devant la France (17,9%), les Etats-Unis (4,6%) et la Belgique (1,3%).

Le Maroc met progressivement en place des mesures destinées à favoriser les exportations en réorganisant ses institutions et ses outils d'aide aux entreprises. L'objectif du plan "Maroc Export Plus" est de doubler les exportations d'ici 2018. Ce plan repose sur 3 axes stratégiques complémentaires :

- le ciblage des secteurs et des produits;
- le ciblage des marchés et
- l'accompagnement des entreprises.

Les secteurs ciblés sont l'automobile, le secteur électronique et électrique, le textile/cuir/habillement, l'agroalimentaire, les TIC et l'offshoring.

Principaux produits importés (2008)	en %
Energie	22,9
Produits semi-manufacturés	21,8
Biens d'équipement	21,5
Produits de consommation	17,0

(Source : EIU - <http://www.eiu.com>)

France: principal fournisseur avec 17,0% des importations totales

La France a été en 2008 avec 17,0% le principal fournisseur du Maroc, devant l'Espagne (14,3%), l'Italie (6,8%) et l'Arabie saoudite (6,8%).



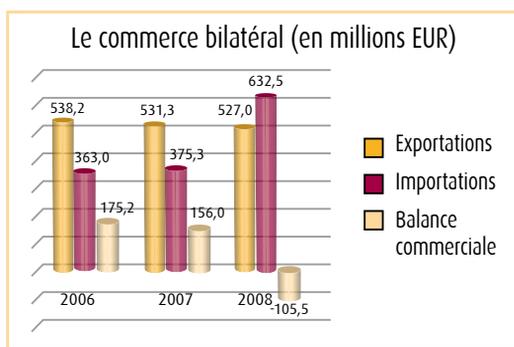
## VI. RELATIONS COMMERCIALES BILATÉRALES

### 1. Commerce bilatéral en 2008

0,2% des exportations  
et des importations  
belges totales

En 2008, le Maroc a été avec EUR 529,1 millions le 45e client de la Belgique et avec EUR 632,5 millions son 45e fournisseur. En Afrique, le Maroc est le 5e client et le 3e fournisseur de la Belgique.

L'excédent commercial de la Belgique sur le Maroc qui s'élevait en 2006 et en 2007 respectivement à EUR 175,2 millions et EUR 156,0 millions s'est transformé en 2008 en un mali de EUR 105,5 millions.



(Source : Institut des Comptes nationaux – <http://www.nbb.be>)

En 2008, les exportations ont régressé de 0,4% par rapport à 2007, alors que les importations se sont encore accrues de 70,0%.

Principaux produits exportés en 2008	En millions d'euros	En % du total	Var. 07/08%
Machines et appareils	125,5	23,7	4,1
Métaux communs	86,4	16,3	-14,3
Produits chimiques	84,9	16,0	15,9
Matériel de transport	45,9	8,7	-0,4
Matières plastiques	43,6	8,3	9,5
Matières textiles	30,2	5,7	-19,8

Principaux produits importés en 2008	En millions d'euros	En % du total	Var. 07/08%
Produits chimiques	219,9	34,5	161,0
Produits minéraux	145,1	22,7	122,1
Matières textiles	141,2	22,1	18,3
Marchandises non classées	47,0	7,4	167.917,9
Denrées alimentaires	28,0	4,4	-0,1
Produits du règne végétal	20,0	3,1	71,6

## 2. Chiffres disponibles pour 2009

Les chiffres disponibles pour 2009 (6 mois) permettent d'esquisser le tableau ci-après :

- Les exportations à destination du Maroc se sont chiffrées à EUR 242,7 millions, soit un recul de 12,0% par rapport à la période correspondante de 2008;
- Les importations en provenance du Maroc ont elles aussi fléchi. La régression s'est établie à 38,7%. Les importations sont par conséquent revenues de EUR 259,3 millions à EUR 158,9 millions.

En 2009, les machines et appareils sont restés la principale section à l'exportation, alors qu'à l'importation, les matières textiles et ouvrages sont devenus la première section d'importance.

## 3. Présence belge au Maroc

En 2008, on dénombrait au Maroc la présence de quelque 120 entreprises à capitaux (partiellement) belges. Ci-après quelques noms à titre d'illustration :

- Atlas Copco (outils industriels, compresseurs et groupes électrogènes, matériel de forage et de démolition, systèmes d'assemblage);

± 120 entreprises belges actives au Maroc

- Besix (construction);
- Neuhaus (chocolat belge) et
- SN Brussels Airlines (compagnie aérienne belge).

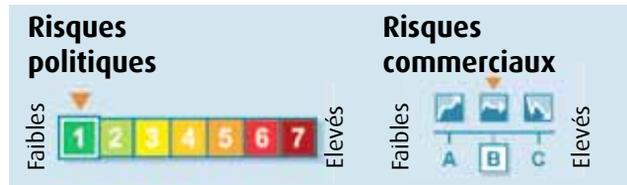
Si l'on se base sur le fichier des exportateurs de l'ACE, la Belgique compte à l'heure actuelle 1.560 sociétés exportant des produits au Maroc et 2.426 entreprises ayant manifesté des marques d'intérêt pour ce pays.

## 4. Appréciation du risque par le Dueroire

Situation au 13/07/09

### Appréciation du risque par le Dueroire

Opérations d'exportation :



### Possibilités et conditions de couverture

Cette couverture peut être offerte en "open account", c'est-à-dire sans qu'une garantie bancaire ne soit requise, et sans autres conditions particulières.

Source : <http://www.ondd.be>



## VII. APPROCHE DU MARCHÉ

### 1. Accès au marché

Les entreprises étrangères peuvent prospecter le marché marocain via un agent, un représentant ou un importateur. Une quatrième possibilité consiste à ouvrir un bureau de représentation. L'accès au marché marocain n'est toutefois pas toujours aisé. Pour aboutir à une bonne entente, il faut prendre le temps nécessaire et les contacts personnels revêtent une importance vitale. Pour trouver un agent approprié, il ne suffit pas d'envoyer une lettre avec des informations sur les produits. Ce type de correspondance ne suscite que rarement des réactions. Rappeler ou planifier un rendez-vous lors d'un voyage au Maroc se révèle nettement plus efficace.

Les Chambres de Commerce au Maroc peuvent aider à trouver un partenaire approprié. Pour plus d'informations, voir le site web ci-après :

<http://www.ccisc.gov.ma/adressesutiles/index.html>

### 2. Ethique commerciale

Au Maroc, les pratiques et usages commerciaux, de même que la mentalité des hommes d'affaires s'apparentent fort à ce que l'on voit en France. La longue présence française au Maroc n'y est sûrement pas étrangère. Au Maroc, la confiance et les contacts personnels jouent un rôle important au niveau de l'établissement de relations commerciales. Il est toutefois conseillé de faire preuve d'une très grande vigilance au moment de l'établissement de ces contacts.

En ce qui concerne les rendez-vous, la ponctualité n'est pas toujours de mise. Il n'est d'ailleurs pas rare que des rendez-vous soient à plusieurs reprises reportés. Au Maroc, la patience est une vertu indispensable.

Lors d'une première rencontre, il est d'usage de serrer la main de toute personne vêtue formellement (cos-

tume et cravate). Il est absolument nécessaire de remettre toute la documentation en langue française. Au Maroc, on attache par ailleurs une grande importance aux cartes de visite.

Il est conseillé de ne pas entreprendre de voyage d'affaires pendant le Ramadan dans la mesure où l'activité économique a tendance alors à baisser sensiblement. La population est elle aussi plus "émotive", voire irritable à cette époque. Si, malgré tout, un voyage d'affaires s'impose pendant le jeûne, on évitera de boire, manger et fumer en présence de ses interlocuteurs marocains.

En règle générale, les Marocains aiment les compliments et apprécient les petites attentions (telles que des cadeaux d'entreprise ou gadgets). Les invitations à déjeuner ou à dîner sont elles aussi fort appréciées.

Ne refusez jamais une invitation d'un partenaire commercial marocain. Celle-ci s'inscrit dans le cadre de la tradition d'hospitalité du pays.

### 3. Logistique et distribution

Les biens peuvent être acheminés au Maroc par la route, par voie aérienne ou par transport maritime. La ville de Casablanca est la première ville portuaire du pays et le principal centre de distribution du Maroc. Partant de Casa, les marchandises sont ensuite distribuées aux commerces de gros et de détail répartis dans tout le pays. Bon nombre de marchandises sont toutefois aussi transportées par la route. C'est le cas surtout des biens provenant d'Europe. Ces marchandises arrivent par camion et sont ensuite acheminées par ferry vers Tanger où se trouve un autre port important, à savoir le port Tanger-Méditerranée (Tanger-Med) qui est devenu opérationnel en été 2007. Tanger-Med et Casablanca sont considérés comme

les principaux ports marocains. La ville de Tanger dispose de deux zones franches (zone franche du port de Tanger et zone franche d'exportation de Tanger) où de nombreux produits tels que textiles et produits halieutiques subissent une transformation avant leur réexportation.

## 4. Salons

La visite à des foires et salons, dans le cadre éventuellement d'un voyage d'affaires, est vivement recommandée, ne fût-ce que pour se faire directement une idée globale du marché. La participation à des manifestations commerciales permet par ailleurs aussi de trouver parfois de manière simple un représentant approprié.

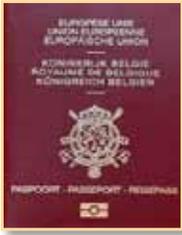
### Pour plus d'informations :

- OFEC (L'Office des Foires et des Expositions de Casablanca)  
Calendrier des foires et salons à Casablanca  
<http://www.ofec.co.ma>
- Centre Marocain de Promotion des Exportations (CMPE)  
Site reprenant les foires et salons dans diverses villes marocaines <http://www.cmpe.org.ma>
- Biz Tradeshows  
Aperçu des salons organisés dans différents secteurs  
<http://www.biztradeshows.com/morocco>

(sources principales : <http://www.evd.nl>  
et <http://www.flanderstrade.be>)



## VIII. INFORMATIONS PRATIQUES



### ► Formalités de voyage

Pour entrer au Maroc, il faut être en possession d'un passeport encore valable 3 mois après la date d'arrivée. Un visa n'est plus exigé. Les billets de Royal Air Maroc doivent être confirmés au moins 72 heures à l'avance, même s'il s'agit de correspondances. Sans confirmation, les places sur les vols RAM sont annulées.

### ► Conseils aux voyageurs

Nous nous référons aux conseils figurant sur le site web du SPF Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération au Développement qui est en permanence actualisé et qui peut être trouvé à l'adresse ci-après :

<http://www.diplomatie.be/fr/travel/countrydetail>

A l'heure actuelle (septembre 2009) le message est le suivant :

Tenant compte de l'augmentation généralisée à travers le monde des risques liés au terrorisme, il est conseillé aux Belges voyageant au Maroc de faire montre d'une vigilance accrue, de se conformer aux instructions des autorités locales chargées de la sécurité et de suivre l'actualité avant et pendant leur séjour.

Pour les déplacements de l'aéroport Mohammed V à l'hôtel (centre Casablanca), il y a lieu de prendre un grand taxi. Celui-ci est généralement de couleur blanche et de la marque Mercedes. La course aéroport-hôtel coûte environ 250 MAD. Ce prix est toutefois négociable.

## ► Santé et hygiène

### → Vaccins

Pas de vaccination obligatoire. Le vaccin contre l'hépatite A est toutefois vivement recommandé, ainsi qu'une mise à jour des vaccins contre la polio, le tétanos et la diphtérie.

Des informations plus détaillées figurent sur les sites web de l'Institut de Médecine Tropicale ([www.itg.be](http://www.itg.be)) et de l'Organisation mondiale de la Santé ([www.who.int](http://www.who.int)).

## ► Langue officielle

La langue officielle au Maroc est l'arabe; le français sert toutefois de langue commerciale tout comme l'espagnol (surtout dans le nord du pays).

## ► Monnaie

L'unité monétaire au Maroc est le dirham (MAD). Il existe des billets de MAD 20, 50, 100, 200 et des pièces de MAD 1, 2, 5 et 10.

→ MAD 1 = 0.08864 € (25/09/2009)

→ 1 € = 11.44730 MAD (25/09/2009)

(cours de change : <http://www.oanda.com/convert/classic>)

### → Mode de paiement

Avec la plupart des cartes de crédit et cartes bancaires (Visa, Maestro), il est possible de faire des retraits d'argent. Les banques peuvent également faire le change (Euro/Dirham/Euro).

## ► Pourboire

Recevoir un pourboire est très apprécié au Maroc. Les salaires y sont effet très bas. Tout complément est par



10% de pourboire

conséquent le bienvenu. Un pourboire correspond à environ 10% du montant payé.

### ► Poids et mesures

Le Maroc utilise le système métrique. Il arrive toutefois que des mesures locales soient parfois encore employées.



### ► Electricité

Voltage : 220 Volt – 50 Hz. Les prises ont deux broches. Pour plus d'informations sur l'électricité :

<http://www.kropla.com/electric2.htm>

### ► Fuseau horaire et décalage

En hiver, il est au Maroc une heure plus tôt qu'en Belgique. En été, le décalage est de 2 heures.

Pour plus d'informations :

<http://www.timeanddate.com/worldclock>

### ► Transport urbain et interurbain

Ci-après, les différents modes de transport pour se déplacer au Maroc.

→ **l'avion** : le Maroc compte des aéroports internationaux notamment à Agadir, Tanger, Casablanca et Marrakech.

→ **le train** : le réseau ferroviaire marocain est exploité par l'ONCF. Le Maroc possède un réseau ferroviaire certes restreint mais bien aménagé. Le train est le moyen de transport par excellence pour découvrir les autres villes

royales (Rabat, Meknès et Fes) en partant de Casablanca ou de Marrakech (où arrivent la plupart des vols).

→ **l'autobus**: au Maroc, le transport par autobus est bien développé. Ces services sont assurés par des compagnies privées et publiques (CTM & SATAS). Des bus circulent au départ et entre les grandes villes. En principe, il est possible d'aller partout en bus. Le prix du trajet est, en outre, très abordable.

→ **le taxi**: le Maroc compte deux types de taxi : le "petit taxi" et le "grand taxi".

Le "petit taxi" circule surtout en ville. Chaque municipalité a sa propre couleur. A Rabat, les petits taxis sont bleus; à Marrakech, ils sont blanc cassé et à Meknès ils sont de couleur rouge. C'est le moyen de transport idéal en ville et il y a place pour maximum 3 personnes. Le prix de la course est de MAD 1,40 (montée à bord) + MAD 0,20 par 100 mètres. Tarif de nuit : +50%.

Les "grands taxis" circulent tant en ville qu'en dehors. Ce sont généralement de vieilles Mercedes qui peuvent embarquer jusqu'à maximum six personnes. Attention : quel que soit le type de taxi que vous prenez, discutez du prix avant même de monter pour ne pas avoir de problème par après.

→ **les voitures de location**: Les voies principales sont très bien asphaltées et les indications de circulation routière sont bonnes. La location d'une voiture est toutefois une affaire relativement onéreuse par rapport au prix pratiqué dans d'autres pays (environ EUR 50/jour). De grandes compagnies telles que Hertz, Budget et Avis comptent toutes plusieurs bureaux au Maroc, tant à l'aéroport que dans les villes. L'air conditionné est recommandé, particulièrement en été.

## ► Télécommunications

Les opérateurs de GSM belges offrent des facilités de roaming au Maroc. Les principaux opérateurs locaux (Maroc Telecom, Meditel e.a.) offrent également un éventail de possibilités. Ces dernières années, le marché de la téléphonie a été libéralisé avec succès. L'offre de nouveaux services augmente et diverses nouvelles plates-formes sont créées.

Maroc Telecom possédait le monopole jusqu'en 1999. Cette année-là, le Maroc a vendu une deuxième licence pour la téléphonie mobile à Mediatecom, une joint-venture hispano-portugaise. La concurrence entre MT et Meditel s'est traduite par des prix plus bas et une offre en services plus différenciée. Un troisième opérateur a entretemps fait son apparition: Wana. Wana a par ailleurs été le premier fournisseur d'Internet au Maroc. La société ne propose que l'Internet sans fil. Ses points forts sont ses prix bas, un seul tarif pour les communications internationales quel que soit le pays, un seul tarif pour les communications locales et nationales, l'introduction de la connexion internet CDMA (internet via GSM) et 3G (troisième génération).

Pour la téléphonie fixe, le monopole de MT a été supprimé en 2005. Des licences ont été attribuées à Meditel et à la société locale Maroc Connect. Le marché de la téléphonie fixe croît surtout en raison de l'intérêt pour l'internet, la large bande et la télévision par câble. Wana offre entretemps aussi la téléphonie fixe. Cet opérateur ne travaille pas avec des abonnements, mais avec des cartes rechargeables.

Pour les liaisons téléphoniques internationales, le Maroc dispose non seulement de câbles sous-marins conventionnels, mais aussi de liaisons par satellite (via Intelsat et Arabsat).

Depuis 2003, l'ADSL est disponible dans treize grandes villes du pays. Le Maroc ne compte pas encore de réglementation spécifique concernant l'internet. Les pouvoirs publics tentent parfois de bloquer des sites jugés indésirables.

### ► Heures d'ouverture des magasins et des bureaux

- **commerces**: du lundi au vendredi de 09h30 à 12h00 et de 15h30 à 19h30;
- **services administratifs**: du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 18h00;
- **entreprises**: du lundi au vendredi de 08h30 à 12h00 et de 14h30 à 18h30;
- **banques**: du lundi au vendredi de 08h15 à 11h45 et de 14h15 à 16h30.

Pendant le Ramadan de même qu'en été, on ne fait pas de pause et on continue à travailler (à l'exception des commerces) :

- **services administratifs**: du lundi jusques et y compris le vendredi, de 9h30 à 15h30;
- **entreprises**: du lundi jusques et y compris le vendredi, de 9h30 à 16h00;
- **banques**: du lundi jusques et y compris le vendredi, de 9h30 à 14h30.

Jours fériés hebdomadaires : le samedi et le dimanche.

### ► Jours fériés

Il est conseillé de ne pas planifier de voyages d'affaires pendant le Ramadan, étant donné que pendant cette période de jeûne l'activité économique et commerciale est plutôt faible.

## Jours fériés en 2009 :

- **1<sup>er</sup> janvier** : Nouvel an
- **11 janvier** : Fête nationale
- **9 mars** : Naissance du Prophète
- **1<sup>er</sup> mai** : Fête du Travail
- **30 juillet** : Fête du Trône
- **14 août** : Oued ed Dahab
- **20 août** : Révolution du Peuple et du Roi
- **21 août** : Anniversaire du roi Mohammed
- **22 août** : Ramadan (début du jeûne)
- **21 septembre** : Aid el Fitr (fin du Ramadan)
- **6 novembre** : Commémoration de la marche verte au Sahara occidental
- **18 novembre** : fête de l'Indépendance
- **28 novembre** : Aïd el Adha (fête du sacrifice)
- **18 décembre** : Nouvel an musulman

### ► **Savoir-vivre**

Le site <http://www.kwintessential.co.uk/resources/global-etiquette/morocco-country-profile.html> fournit des informations intéressantes sur le savoir-vivre au Maroc.

### ► **Presse écrite**

- **Principaux journaux et hebdomadaires** : L'Economiste, La Gazette du Maroc, Assaba, Almassae, La Nouvelle Tribune, La Vie Economique et Al Ahdath Al Maghribia.
- **Agence de presse nationale** : Maghreb Arabe Press (MAP).

## ► **Télévision et radio**

- **Principaux émetteurs télé** :  
2M TV, Assadissa, Société nationale de Radiodiffusion et de Télévision (SNRT).
- **Principaux émetteurs de programmes radiophoniques** : 2M Radio, SNRT, Hit Maroc, MEDI 1, Radio Sawa Morocco.

## IX. ADRESSES UTILES

### 1. En Belgique

- **Ambassade du Maroc**  
Ambassadeur : SE Samir Addahre  
Bd. Saint-Michel 29  
B-1040 Bruxelles  
+32 2 736 11 00  
+32 2 734 64 68  
mission.maroc@skynet.be
  
- **Chambre de Commerce Belgique-Luxembourg-pays arabes**  
Président : M. Johan Beerlandt  
Secrétaire : M. Qaisar Hijazin  
Rue Mignot Delstanche 60  
B-1050 Bruxelles  
+32 2 344 82 04  
+32 2 347 57 64  
info@ccbla.org  
<http://www.ccbla.org>

### 2. Au Maroc

- **Ambassade de Belgique**  
Ambassadeur : SE Jean-Luc Bodson  
Tour Hassan  
Avenue Mohammed El Fassi 6  
10000 Rabat  
+212 37 26 80 60  
+212 37 76 70 03  
rabat@diplobel.org  
<http://www.diplomatie.be/rabatnl>

→ **Consulat Général de Belgique à Casablanca**

Consul général: M. Luc Jacobs  
Rue Al Farabi 9  
20070 Casablanca  
+212 22 43 17 80  
+212 22 22 07 22  
casablanca@diplobel.org

→ **Consulat honoraire**

Consul honoraire: M. Saad Berrada  
Palmeraie Golf Palace  
Circuit de la Palmeraie  
1488 Marrakech  
+212 5 24 36 87 61  
consubel@marrakech@menara.ma

→ **Chambre de Commerce  
belgo-luxembourgeoise**

Président : M. Lucien Leuwenkroon  
Avenue Moulay Hassan 1er, 124  
20070 Casablanca  
+212 22 20 00 61  
+212 22 20 33 83  
ccblm@menara.ma  
<http://www.ccblm.co.ma>

→ **Centre Marocain de Promotion des  
Exportations (Maroc Export)**

Rue Ibnou Majed El Bahar 23  
20000 Casablanca  
212 22.30.74.47  
212 22.30.17.93  
info@marocexport.ma

→ **Société marocaine d'Assurance à l'Exportation (SMAEX)**

Rue Ali Abderrazak 24  
20070 Casablanca  
+212 05 22 98 20 00  
+212 05 22 25 20 70  
smaex@smaex.com

→ **Représentants de FIT et de l'AWEX**

→ **FIT**



Sabine Reynvoet, Secrétaire commerciale  
Consulat général de Belgique  
Rue Al Farabi 9  
20070 Casablanca  
Tél : +212 522 26 60 62  
Fax : +212 522 26 60 66  
casablanca@fitagency.com  
Website : [www.export.vlaanderen.be](http://www.export.vlaanderen.be)

→ **AWEX**



Takis Kakayannis, Attaché économique & commercial  
Consulat général de Belgique  
Rue Al Farabi 9  
20070 Casablanca  
Tél : +212 522 26 80 27  
Fax : +212 522 22 98 12  
awex@menara.ma



## X. SITES WEB À CONSULTER

### 1. Informations d'ordre général

<http://www.maroc.ma>

Ce site fournit des informations sur les pouvoirs publics, la culture, la géographie et les investissements au Maroc.

<http://www.marocnet.net.ma>

Ce portail fournit des passerelles vers les principaux émetteurs de radio et de télévision et vers les journaux et magazines marocains.

<http://www.leconomiste.com>

Le journal L'économiste offre en ligne des nouvelles sur la vie politique, commerciale et culturelle.

<http://www.map.ma>

Cette agence de presse nationale (Maghreb Arabe Presse) présente des informations d'ordre politique, économique et socio-culturel au Maroc.

### 2. Informations statistiques et économiques

<http://www.hcp.ma>

Bureau National de Statistique du Maroc. Des informations statistiques figurent sous "indicateurs & agrégats".

<http://www.oc.gov.ma>

Ce site fournit des informations sur la balance commerciale et la balance des paiements du Maroc, le cours du dirham et les chiffres du commerce extérieur.

<http://www.douane.gov.ma/adil>

Les statistiques à l'import/export peuvent être demandées par produit (valeur ou poids). Des données sont

également disponibles sur les fournisseurs de produits (pays) et sur les clients (importateurs).

<http://www.biztradeshows.com/morocco>

Ce site fournit un aperçu des salons de différents secteurs.

<http://www.serec.ma>

Le bureau Serec publie des rapports de marché notamment sur les secteurs ci-après : chimie, textile, agro, pêche, véhicules, matériaux de construction, appareils médicaux et machines agricoles. Les rapports peuvent être commandés via le site.

<http://www.invest.gov.ma>

Sur le site de la "Direction des Investissements" figurent les adresses des 16 centres d'investissement au Maroc.

### 3. Ministères

Ci-après les pages web des principaux ministères marocains avec les coordonnées ad hoc:

<http://www.maroc.ma>

Les adresses de ministères, d'administrations et d'autres services publics figurent sur ce site web.

<http://www.pm.gov.ma>

Premier Ministre



M. Abbas El Fassi



M. Taieb Fassi Fihri

<http://www.maec.gov.ma>

Ministère des Affaires étrangères et de la Coopération



M. Chakib Benmoussa

<http://www.bocl.gov.ma>

Ministère de l'Intérieur



M. Abdelwahed Radi

<http://www.justice.gov.ma>

Ministère de la Justice

<http://www.septi.gov.ma>

Ministère des Affaires économiques et des Finances



M. Salaheddine Mezouar

<http://www.emploi.gov.ma>

Ministère de l'Emploi et de la Formation professionnelle



M. Jamal Aghmani

<http://www.mcinet.gov.ma/mciweb/index.jsp>

Ministère de l'Industrie, du Commerce et des Nouvelles Technologies



M. Ahmed Chami



M. Aziz Akhannouch

<http://www.madrpm.gov.ma>

Ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche



Mme Yasmina Baddou

<http://www.sante.gov.ma>

Ministère de la Santé



M. Abdellatif Maâzouz

<http://www.mce.gov.ma>

Ministère du Commerce extérieur

<http://www.tourisme.gov.ma>

Ministère du Tourisme et de l'Artisanat



M. Mohamed Boussaid

<http://www.mtpnet.gov.ma>

Ministère de l'Équipement et du Transport



M. Karim Ghellab

<http://www.minculture.gov.ma>

Ministère de la Culture



Mme Touriya Jabrane

## XI. SOURCES PRINCIPALES

<http://www.flandersinvestmentandtrade.be>

<http://www.awex.be>

<http://www.brussels-export.be>

<http://www.diplomatie.be>

<http://www.evd.nl>

<http://www.missioneco.org>

<http://www.viewswire.com>

<http://www.cia.gov>

<http://www.imf.org>

<http://www.ducroire.be>

<http://www.landendweb.net>

<http://www.lonelyplanet.com>

<http://www.maroc.ma>



## POUR PLUS D'INFORMATIONS

### **FLANDERS INVESTMENT & TRADE**

Rue Gaucheret 90

1030 Brussel/Bruzelles

02 504 87 11

02 504 88 99

[info@fitagency.be](mailto:info@fitagency.be)

[www.flandersinvestmentandtrade.be](http://www.flandersinvestmentandtrade.be)

### **BRUXELLES EXPORT**

Avenue Louise 500 B4

1050 Bruxelles

02 800 40 00

02 800 40 01

[infos@brussels-export.irisnet.be](mailto:infos@brussels-export.irisnet.be)

[www.brussels-export.be](http://www.brussels-export.be)

### **AGENCE WALLONNE A L'EXPORTATION ET AUX INVESTISSEMENTS ETRANGERS (AWEX)**

Place Saintelette 2

1080 Bruxelles

02 421 82 11

02 421 87 87

[mail@awex.be](mailto:mail@awex.be)

[www.awex.be/awex/FR](http://www.awex.be/awex/FR)



agence pour le  
commerce extérieur

Etude réalisée à l'occasion de la  
Mission économique conjointe présidée par  
S.A.R. le Prince Philippe